



Rapport moral 2023

Je ne vous l'apprends pas, l'année 2023 a été riche en événements à la fois pour la haie et pour l'Afac-Agroforesteries, et restera certainement un temps fort de l'histoire de notre association.

Tout d'abord, nous avons lancé notre « Appel de la haie » en février autour de trois thèmes : « valoriser, protéger, reconstituer ». Il a été entendu puisqu'il a reçu plus de 17 000 signatures, dont celles de 350 organisations, têtes de réseau agricoles et environnementales, entreprises, fondations... et aussi celle de six Conseils régionaux. L'urgence d'agir pour les haies a aussi été reçue par les ministères de l'agriculture et de l'écologie puisque la concertation en vue du « Pacte en faveur de la haie » a été lancée dès le mois de mai par le ministre de l'agriculture, Marc Fesneau. Nous avons participé très étroitement à la construction du programme d'actions au fil de nombreux échanges avec les cabinets des ministres et avec leurs services, puis à faciliter sa mise en œuvre en organisant notamment une série de webinaires à destination de notre réseau et en échangeant avec les DRAAF et les Régions. L'Afac-Agroforesteries a ainsi pleinement rempli sa mission au niveau national et le travail effectué par les Afac régionales est aussi essentiel dans la mise en œuvre du Pacte. Saluons ici la création d'une nouvelle Afac régionale en Bourgogne-Franche-Comté, avec une coopération exemplaire entre les structures et les différents réseaux. D'autres suivront bientôt qui sont en discussion.

Nous insistons sur le fait que, malgré le budget remarquable de 110 millions d'euros annuels apporté par le Pacte, les co-financements privés, notamment ceux du Fonds pour l'arbre dont je remercie les mécènes très actifs, et les financements régionaux et européens (FEADER), restent absolument nécessaires pour mener à bien une tâche d'une ampleur considérable. L'enjeu de l'arbre et de la haie ne vise rien de moins que d'adapter l'agriculture aux défis actuels, sans quoi elle souffrira fortement des changements climatiques et de la chute de la biodiversité. Il faut y mettre autant d'énergie qu'on en a mis à la fin des années 1950 pour l'adapter aux défis d'alors.

L'écho que la question de la haie a eu dans le public montre une réelle prise de conscience d'un problème qui était méconnu : les haies disparaissent toujours, faute de valorisation, suite à des pratiques d'entretien dégradantes autant que par arrachage. Nous nous félicitons que l'importance de la préservation de l'existant et de la gestion durable des haies ait été comprise.

Dans ce contexte, notre association a été reconnue d'utilité publique par le Conseil d'État. C'est une reconnaissance de l'importance de notre action et de la façon dont nous la menons à bien, au bénéfice de tous et de l'intérêt général. Je remercie les ministères de l'agriculture et de l'écologie ainsi que la Fondation Yves Rocher et la Fondation pour le Progrès de l'Homme qui ont appuyé notre demande.

Fort de cela, notre réseau a souhaité pouvoir être mieux identifié par une identité plus lisible. Notre conseil d'administration a décidé le changement de nom de notre association pour « Réseau haies » avec des déclinaisons nationale et régionales (Réseau haies France, Réseau haies Hauts de France, etc). Le nouveau nom, un nouveau logo et une charte graphique seront mis en œuvre d'ici la fin de l'année 2024.

Je remercie tous les membres de notre conseil d'administration pour leur engagement, le temps et l'énergie qu'ils et elles consacrent à notre réseau qui n'existerait pas sans cela. Et je salue aussi le travail remarquable de notre belle équipe salariée. Nous avons aujourd'hui de quoi nous féliciter du résultat. C'est motivant pour continuer !